



Un petit coin de paradis

Le Puythouck, ce coin aux grenouilles, est bien plus qu'une base de loisirs ou qu'un grand jardin public, c'est une oasis champêtre au cœur d'une agglomération urbaine ; un véritable bol d'air vert !

chimique est donc proscrit, au profit par exemple d'une faune « utile » comme la coccinelle ou la mésange, prédateurs d'insectes nuisibles.

Ce retour à la nature s'accompagne aussi d'une initiation à la



Buttes sableuses, Puythouck

Dans cet espace aménagé de 130 hectares, bordé de haies, cohabitent, dans la plus parfaite harmonie, trois milieux naturels distincts – un bois, des buttes sablonneuses et des zones humides – un verger pédagogique, un jardin aux plantes médicinales et un lac transformé en base de voile. Ce lieu est dédié à la détente, au sport et à la redécouverte de la nature, pour des urbains qui ont tendance à l'oublier. Sa gestion dite diffé-

culture des fruits. Sur deux hectares, le verger pédagogique rassemble des essences d'arbres fruitiers communes et d'autres plus insolites comme la Belle Fleur Double,



Verger du Puythouck

cette variété de pomme en tige. Des ateliers de greffe et de taille des fruitiers sont aussi organisés. Car le Puythouck est avant tout un lieu de contact et d'échanges avec la nature et tout au long de l'année, des animations rapprochent l'homme et son environnement.



Visite guidée « Nature »

renciée repose sur un principe fondamental : valoriser le parc par des méthodes d'entretien, plus en adéquation avec la nature, notamment en favorisant le développement de la faune et de la flore sauvage. L'emploi de traitement



Orchis Pyramidal parmi les fleurs de lotier.

à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bourbourg : Ancienne prison du XVIIIe s. – balades en barques, bicyclettes nautiques en saison – visites guidées de l'Eglise Saint-Jean Baptiste du Vieux Bourbourg (03.28.65.83.83).

Cappelle le Grande : Planétarium (03.28.60.14.51/ 03.28.60.50.95).

Dunkerque : Musée portuaire (03.28.63.33.39), Musée des Beaux Arts (03.28.59.21.65), Mémorial du souvenir (03.28.66.79.21), Palais de l'univers-planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord - Pas de Calais (03.28.65.84.20), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.28.27.27), pêche en mer et activités nautiques (03.28.58.10.10), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier-boutique « Création cuir » sur rendez-vous (03.28.51.16.80), aquarium (03.28.59.19.18).

Grande-Synthe : Le Puythouck : espace naturel protégé, parcours de santé, (animations derniers wend/mois) (03.28.21.64.24).

Pitgam : Visites du moulin « Den Leeuw » en saison (03.28.62.10.90).

Manifestations annuelles

Bourbourg : Cortège des géants Cédéon, Arthurine et Florentine en juin (03.28.65.83.83).

Coudekerque-Branche : Fête de la Nature en août-septembre (03.28.29.25.25).

Dunkerque : Carnaval en février-mars (03.28.66.79.21), « Trophée des sables » – course en chien de traîneau en mars (03.28.26.27.02), Marathon des Dunes de Flandre (03.28.27.11.12), « Les 4 Jours de

Dunkerque » en mai (03.28.63.76.99), Fête de la Mer et du Nautisme (03.28.63.33.39), « Jazz Opal », « Un tour avant le tour » en juin, « La citadelle en bordée » en juillet (03.28.66.79.21), Festival de la Côte d'Opale en juillet (03.21.30.40.33), « Nuit de Malo » et festival de la mouette riieuse en août, bénédiction de la mer en août (03.28.66.79.21), les boucles Dunkerquoises en septembre (03.28.26.27.02), fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.26.27.62).

Grande-Synthe : Salon du modélisme en janvier (03.28.21.69.93), Carnaval (bals adultes/enfants) en février-mars (03.28.27.84.10/03.28.21.79.81), Saint-Elloi Expo en novembre (artisanat) (03.28.23.65.50).

Loon Plage : Carnaval (bandes et bals) en février, festival de musique traditionnelle « Helindeboom » en juillet et Fête de la Saint-Martin (03.28.27.39.00).

« RDV Nature et Patrimoine » : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Dunkerque - Dunes de Flandre : 03.28.66.79.21.

Office de Tourisme de Grande Synthe : 03.28.27.84.10.

Office de Tourisme de Loon-Plage - Rives de l'Aa : 03.28.27.39.00.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



N° 4

Circuit du Puythouck Grande-Synthe (5,5 km - 1 h 50)



Parcelles d'essais de gestion écologique, Puythouck

Randonnée Pédestre
Circuit du Puythouck : 5,5 km

Durée : 1 h 50

Départ : Grande-Synthe, parking à proximité de la base de voile du Puythouck

Balisage jaune

Carte IGN : 2302 Ouest



Gesse de Nissolle, Puythouck

L'avis du randonneur :

Circuit familial qui parcourt le site du lac du Puythouck. Les berges du lac, les buttes de sable issues de la construction de l'A 16 et les parcelles pédagogiques alimenteront votre curiosité de naturaliste en herbe. Praticable toute l'année, la meilleure période s'étale d'avril à septembre, pour l'éveil de la nature.



la Flandre Côte d'Opale, terre précieuse



Conseil Général
Département du Nord

Circuit du Puythouck

(5,5 km - 1 h 50)

Départ : Grande-Synthe, parking à proximité de la base de voile du Puythouck.

1 Depuis le parking, partez à l'opposé du lac. Après la passerelle, entrez dans la zone de verger et traversez celui-ci en diagonale. Le verger pédagogique, sur deux hectares, présente les subtilités de la haie et des arbres fruitiers.

Dans le cas d'une fermeture du verger, contournez celui-ci par la droite (tracé en pointillés non balisé).

2 A la sortie opposée, virez deux fois à gauche et suivez la route. Longez à droite les parcelles pédagogiques qui présentent les différents types de fauche. Au bout, quittez la parcelle et dirigez vous à gauche jusqu'au Noord-Gracht que vous longez à gauche par le chemin enherbé. Remarquez « la vis sans fin » sur la droite.

3 Continuez le long du Noord-Gracht puis rejoignez à droite la base de voile. Contournez le lac par la droite..

4 Quittez le chemin stabilisé et cheminez entre les deux buttes le long du cours d'eau. Ces buttes sableuses ont été

formées par les déblais de l'A 16. Une végétation dunaire s'est installée (argousier...).

En période de chasse (du 15 septembre au 30 janvier), continuez le long des berges du lac (tracé en pointillés non balisé).

5 Empruntez la passerelle arquée en bois à gauche et retrouvez le lac que vous longez à droite.

6 Quittez le chemin principal et coupez à travers l'aire de pique-nique enherbée. Grimpez en face le talus et redescendez jusqu'au pont en contrebas.

7 Franchissez le pont avant de poursuivre à gauche. Longez le Noord-Gracht, retrouvez le lac puis le long de ses berges la base de voile et le parking de départ.

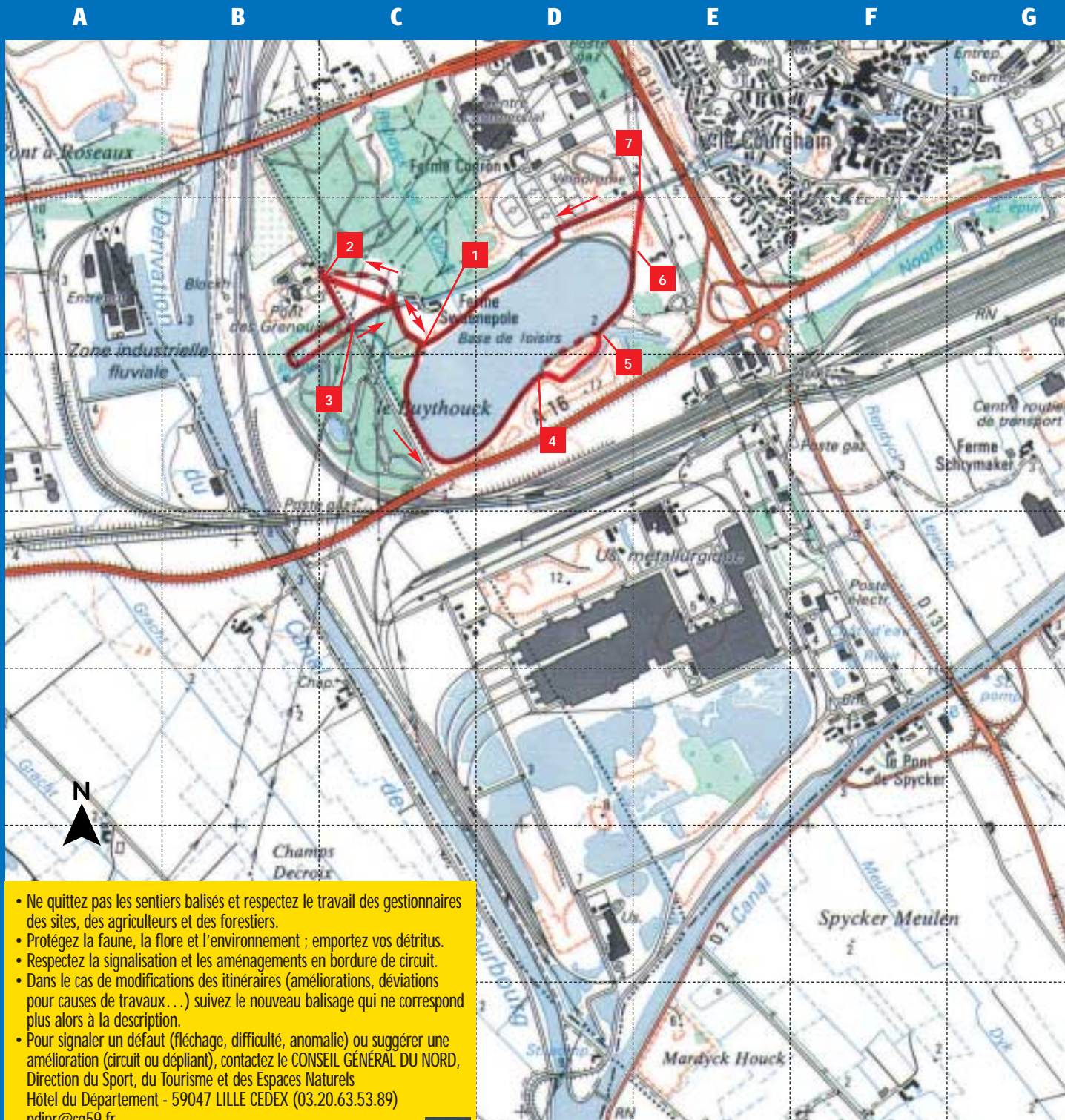
Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

